Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 84 (1957)

Heft: 11

Artikel: Echos des Fêtes du Rhône à Annecy

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230591

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Echos des Fêfes du Rhône

à Annecy

Annecy, la charmante cité savoyarde, que domine l'imposant château de Nemours, a réservé un accueil chaleureux aux Fêtes du Rhône. Des drapeaux partout, et, dominant le tout, un ciel pur et un soleil généreux, très généreux même.

Car il faisait chaud sur la place de la Gare samedi 6 juillet, quand à 17 heures se réunirent les différents groupes, où l'on notait entre autres les Tambourinaires, les Pirates d'Ouchy, les Sierrois, avec la bannière étoilée, les Morgiens aux maillots bleus, le sympathique chœur des Vaudoises, Mme Diserens en tête, et de nombreuses personnalités.

On avait déjà beaucoup travaillé dans les Commissions le vendredi. Samedi avait été réservé à l'Académie Rhodanienne des Lettres, la matinée pour les communications, l'après-midi, dans le salon du Splendid Hôtel, sous la présidence de Me Marcel Guinand, pour la distribution des prix et proclamations des lauréats des concours organisés par le Général Cartier, président du Jury.

Pour ce qui concerne la Suisse romande, nous relevons les noms de MM. Jean-Claude Mayor, journaliste à la Tour de Peilz, qui obtient le prix des « Trois Lacs », et Adolphe Decollogny, président de l'Association vaudoise des Amis du patois, qui reçut le Prix Kissling, pour deux travaux en patois. Toutes nos félicitations.

Résultats du concours de juin

Les chaleurs d'étuve que nous connaissons agiraient-elles déjà sur nos cerveaux liquéfiés ? 35 envois seulement, et pourtant il n'y avait pas de... piège!

Plusieurs « Béer » au lieu de Réer (raire : cri du cerf). Et pour « régime » sel au lieu de

sec (régime sec : le pain à l'eau de notre enfance!

Merci à tous ceux qui adressent à notre ami Elophe leurs compliments. Ils sont nombreux.

Citons ce cri d'un de nos concurrents habituels, M. Julien Marquis, instituteur à Mervelier (Jura) : « Quel plaisir on a toujours, M. Elophe, à résoudre vos problèmes truffés de définitions si spirituelles et parfois si pleines d'imprévu! C'est seulement dommage qu'il n'y ait qu'un mots-croisés par mois! »

Voici la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Michel Strickler, Lucens.

M. Robert Porchet, La Sallaz/Lausanne.

Mme Elsa Bonifas, Leysin.

M. Germain Gétaz, Lausanne.

M. le Dr V. Nater, Yvonand.

Mlle Fanny Cornuz, Lausanne.

M. Jules Bornand, La Conversion.

M. Frs Aubry, Sommentier (Fribourg).

M. W. Ogay, Saint-Triphon.

M. Henri Buffat, Lausanne.

M. H. Jaton, Baugy s. Clarens.

M. G.-H. Bornand, Payerne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 juillet 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.

